



Centre de formation



Programme de formation
Prévention - Sécurité d'ordre électrique
Formation aux travaux et interventions hors tension
HC/BC Recyclage

Durée : 1,5 jours

PREV 0016/1285

Contributions attendues de la formation

Permettre à des agents électriciens qui sont déjà formés et habilités HC/BC de maintenir leur professionnalisme dans la fonction de chargé de consignation. L'habilitation étant la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne, placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

Public concerné

Tout électricien chargé d'effectuer des consignations sur des ouvrages électriques basse tension ou haute tension (limité au 20 kV).

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Positionnement dans un cursus

Une formation de recyclage est nécessaire :

- après un manque de la pratique du métier de chargé de consignation (6 mois par exemple),
- après avoir constaté des lacunes lors du contrôle des niveaux d'habilitation,
- tous les 3 ans (périodicité préconisée par la CARSAT).

Objectifs de formation

À l'issue de la formation de recyclage l'agent sera capable :

- remplir la fonction de chargé de consignation pour des ouvrages électriques basse et haute tension, par la mise en œuvre des 5 opérations de consignation BT (la séparation, la condamnation, l'identification, la VAT et la mise à la terre et en court-circuit),
- prendre les dispositions nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celles des personnes qui participent à la consignation,
- établir une fiche de manœuvre,
- établir une attestation de consignation.

Conditions de réussite et de transfert

Réaliser, à l'issue de la formation de recyclage, des manœuvres de consignation basse et haute tension.

Conditions d'organisation et de fonctionnement (moyens pédagogique mis en œuvre)

• **Compétences des formateurs**

Une procédure de contrôle des formateurs est mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du Centre de Formation. Ils possèdent au minimum un baccalauréat de technicien ou un niveau équivalent acquis par expérience professionnelle du métier de monteur électricien. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et sont recyclés tous les 2 ans. Ils sont regroupés, si nécessaire, par le responsable du Centre de Formation afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation.

• **Moyens pédagogiques**

- Utilisation de supports vidéo et informatique
- Utilisation de documents réglementaires tels que la norme NF C18-510 ou le Recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 [DOE-14](#)
- Application pratique par mise en situation réelle dans le poste école (5 postes d'essais différents qui fonctionnent sous tension réelle)

• **Composition du groupe**

8 stagiaires maximum

• **Lieu du stage**

Électricité de Strasbourg - Centre de formation
5, rue André Marie Ampère 67450 MUNDOLSHEIM

• **Durée du stage**

1,5 jours

• **Horaires**

1 journée de 7 heures de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
1/2 journée de 3h30 de 8h00 à 11h30

Modalités d'évaluation

- **Évaluation entrée de stage** : QCM
- **Évaluation sur la réalisation pratique**
- **Évaluation sortie de stage** : QCM
- **Évaluation à chaud** du stage par le stagiaire
- **Synthèse de stage** établie par le formateur

Forme de validation des acquis

- Appréciation d'aptitude
- Attestation de stage

Contenu de la formation

Le contenu de la formation de recyclage consiste à revoir le programme de la formation initiale en condensé.

• **Accueil et objectifs du stage**

• **Théorie (durée 4 heures)**

Rappels sur la réglementation

- Prescriptions du « Recueil d'instructions général de sécurité d'ordre électrique » (norme NF C18-510) ou Recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 [DOE-14](#) pour les agents des distributeurs électriques
- Fiche de manœuvres, message collationné, attestation de consignation

- **Travaux pratiques en Basse Tension et Haute Tension. Les exercices sont réalisés sur des ouvrages de type ouvert ou protégé (durée 8 heures)**
 - Manœuvres et consignation d'un câble HTA (20kV) en antenne ou en boucle.
 - Manœuvres et consignation pour échange d'un transformateur HTA/BT.
 - Manœuvres et consignation d'un poste client pour échange d'une cellule HTA protection transformateur
 - Manœuvres de consignation pour échanges des fusibles HTA de protection du transformateur.
- **Comportement sécurité lors d'opérations de mesurages**
- **Présentation de l'outillage sécurité tel que V.A.T. (Vérificateur d'Absence de Tension)**

Conditions financières et matérielles

Coût par stagiaire : 700,00 € H.T.

Pour les formations d'une journée ou plus, le repas méridien est compris dans la prestation de formation.

Matériel nécessaire à apporter par les stagiaires :

- norme NF C18-510 ou Recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 [DOE-14](#) agents des distributeurs électriques,
- gants isolants (BT et HT),
- casque à visière,
- vêtements de travail adaptés (pantalons, polo et veste),
- chaussures de sécurité.

Contact

Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg

☎ : 03.88.20.65.25 Fax : 03 88 20 65 13

Mél : centre.formation@es.fr

Modalités de révisions du programme de formation

- Selon l'évolution de la réglementation norme NF C18-510.

Aperçu du poste HC/BC en quelques photos :



Le "poste école" est constitué :

- d'un poste type client,
- de quatre postes de type distribution publique,
- de différentes cellules de démonstration.

Les différents postes (matériel ouvert ou protégé) fonctionnent sous tension réelle 20 kV.